

Zeitschrift: Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: - (1855)

Rubrik: Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COUP-D'ŒIL

SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE

D'ÉMULATION,¹

pendant l'année 1855.

(Présenté à cette Société dans sa séance du 18 septembre 1855.)

Messieurs et chers collègues !

La réunion de ce jour éveille dans nos cœurs de bien doux souvenirs. Il y a sept ans que, dans cette même salle, la Société jurassienne d'émulation a tenu sa première séance générale. Comme en 1849, l'antique cité de Jean Prévot se présente à nous sous un riant aspect, avec son château princier, sa belle église, ses fraîches promenades et la vallée splendide qui s'étend à ses pieds. Delémont nous ménage une hospitalité encore plus cordiale qu'à notre première visite, si cela est possible. Dans quelques heures nous admirerons de rechef les sites pittoresques dont la nature s'est plu à enrichir ses alentours : la cluse du Vorbourg, les ruines du vieux donjon et la chapelle consacrée par Léon IX ; Bellerive, si bien nommé, et Sogern, le manoir à moitié écroulé, mais brillant encore d'une majesté sauvage, repaire de nobles pil-

¹ Nous devons faire remarquer que, de même que dans toute autre publication de la Société, les opinions ou appréciations de l'auteur sont entièrement à sa responsabilité personnelle.

(Note du bureau.)

lards transformé en un sanctuaire paisible où la science a recueilli les souvenirs d'un autre âge. — Mais des raisons d'un ordre plus élevé justifient la joie intime que nous éprouvons tous à nous revoir sur les bords de la Byrse. C'est d'ici que date, à proprement parler, l'existence officielle de notre Société. Comparons ce qu'était en 1849 notre association et ce qu'elle est actuellement au point de vue jurassien et helvétique. En 1849 nous comptions, il est vrai, un certain nombre de membres, mais, dispersés dans tout le Jura, sans autre lien que l'étude, Porrentruy seul ayant des réunions mensuelles; à cette heure chaque district a son petit centre intellectuel, où les sociétaires travaillent en commun, et les diverses sections jurassiennes rivalisent de zèle et de dévouement. Ce n'est plus la marche hésitante des premières années; on s'avance d'un pas sûr dans la voie tracée; nul obstacle ne nous arrête plus; notre œuvre nationale a traversé intacte des époques de crise et jouit de l'estime de tous nos concitoyens. Nos efforts tendaient en 1849 à initier notre petit pays au mouvement scientifique de la mère-patrie, à faire mieux connaître dans nos contrées cette belle Suisse, à laquelle nous sommes fiers d'appartenir, et sous ce rapport aussi notre but a été en partie atteint. Nous avons noué des relations précieuses avec plusieurs associations; en 1853, la Société helvétique a choisi notre Jura pour son congrès annuel; cette année encore elle s'est réunie dans nos montagnes et nous avons pris part à ses travaux. Le jour n'est pas loin, nous l'espérons, où la Société jurassienne d'émulation figurera dans le cycle des réunions intellectuelles helvétiques. Tels sont, Messieurs et chers collègues, les auspices sous lesquels s'ouvre la seconde de nos séances générales à Delémont, la septième depuis la fondation de la Société; c'est donc, en augurant bien de l'avenir, que je vais vous parler de notre cher Jura, et vous présenter le tableau des travaux de notre association pendant l'année 1855.

I. SECTIONS DE LA SOCIÉTÉ. — PUBLICATIONS.

RESSOURCES ET LEUR EMPLOI.

Les rapports entre les diverses sections ont continué d'être excellents. Le bureau central a reçu communication des rendus-comptes des travaux de chaque localité. Je ne vous dirai rien de la nature et de l'intimité de ces relations ; c'est toujours le même zèle, la même activité, toujours cette bonne et franche amitié fondée sur l'étude. Notre Société est *jurassienne* ; ce mot suffit pour la caractériser. Les réunions générales si pleines d'entrain, de cordialité, sont la représentation fidèle des liens qui unissent les sections, de la bonne harmonie qui règne entre elles. Je ne saurais trop vous répéter le bonheur que nous éprouvons chaque fois que de Bienne ou de Neuveville, de l'Erguel ou de la Vallée, nous arrivent des lettres de nos chers collègues, lettres précieuses, où la main écrit toujours sous la dictée du cœur ; tableau piquant de la vie intellectuelle jurassienne, pris sur le fait, à la même heure, sur tous les points du pays. Permettez-moi ici de remercier, tant en mon nom qu'en celui de la Société, les présidents et secrétaires de sections, qui correspondent assidûment avec le bureau central. — Les relations avec les Sociétés suisses sont toujours actives et suivies ; elles ont augmenté encore cette année-ci. Vous voyez là une nouvelle preuve des bons fruits qu'a portés dans notre Jura la réunion de la Société helvétique à Porrentruy, en 1853.

La Société a eu sept réunions mensuelles à Porrentruy depuis l'assemblée générale. La section de Delémont a tenu aussi sept séances ; celles de Neuveville cinq, d'Erguel quatre, de Bienne trois. L'année 1855 nous offre un ensemble de 26 réunions d'étude dans le Jura. On pourrait trouver étrange que Porrentruy, siège de la Société, eût présenté un nombre si restreint de séances mensuelles. Mais, hâtons-nous de le dire, il ne faut point attribuer cette dérogation à notre règlement, à un relâchement de la part des sociétaires bruntrutains ; elle n'a eu d'autre cause que des circonstances bien

pénibles que durent traverser les membres du bureau, chargés de convoquer les réunions. Le tableau des séances dans les autres localités n'exprime pas non plus l'état réel de celles-ci au point de vue scientifique et littéraire. Ainsi à Bienne, à côté de la section jurassienne, existent, sous le nom de *soirées de jeudi*, des réunions hebdomadaires, où la lecture d'ouvrages sérieux, la communication d'études locales très-variées, alternent avec les causeries intimes. Mainte fois ces aimables *soirées*, auxquelles assistent nos collègues des bords du lac, tinrent lieu de réunions jurassiennes proprement dites. Loin de figurer sur l'arrière-plan, Bienne, la dernière venue parmi nous, occupe le premier rang pour la multiplicité des relations intellectuelles entre les sociétaires. Ajoutons encore que les membres de cette section, faisant aussi partie de la Société cantonale des beaux-arts, nous ont donné comme tels cette année l'exemple du dévouement à la chose publique, en organisant dans cette ville une exposition artistique brillante, la première qui ait eu lieu dans nos contrées. Ne devons-nous donc point être satisfaits de la marche de la Société? ne continue-t-elle pas à remplir fidèlement son mandat? L'an passé nous formions des vœux pour qu'une section nouvelle se constituât à Bienne; ce souhait est accompli et vous avez vu de quelle manière. Maintenant ne nous reste-t-il plus rien à désirer? Porrentruy, Bienne, Delémont, Neuveville, l'Erguel ont leur centre d'études; mais la patrie de Froidevaux, des deux Gagnebin est veuve encore de section jurassienne. Espérons que les Franches-Montagnes imiteront bientôt l'Erguel; et que les sociétaires de ce district, réunis à ceux des contrées voisines, grouperont autour d'eux quelques travailleurs et formeront prochainement la section des Montagnes. Pourquoi ce désir ne se réaliserait-il pas? Jusqu'à ce jour le succès n'a-t-il point couronné tous nos efforts pour l'avancement du progrès moral et intellectuel dans le pays? Ainsi donc, disons toujours avec confiance : ayons foi dans l'avenir !

La publication du *Recueil* de nos travaux n'a pas encore été possible. L'*Appendice*, annexé au *Coup-d'œil*, y supplée

éventuellement. Les sociétaires le lisent avec plaisir et aiment à retrouver dans le Rapport annuel, des notices de peu d'étendue, représentant, d'une part, les diverses branches de connaissances que nous cultivons, de l'autre, chacune des sections jurassiennes. Cet accroissement heureux donné à nos Coup-d'œil, a été cause surtout du bon accueil qu'a reçu dans le Jura notre dernière publication. L'*Appendice* fait du Rapport de 1854 une œuvre presque exclusivement neuvilloise. Nous aimerions voir ce caractère local imprimé, autant que possible, à nos modestes recueils; la science y gagnerait comme les sociétaires. Le volume, consacré à la réunion générale dans une localité, renfermant des documents, des données sur cette localité même, ne serait-ce pas en doubler la valeur pour les enfants du pays aussi bien que pour les amis des lettres?

Les ressources de la société ont consisté, comme par le passé, dans la cotisation annuelle des sociétaires, fixée à 3 francs pour l'exercice de 1855 et dans quelques contributions d'entrée. Les dépenses ont été considérables, vu notre modeste budget et l'ont presque complètement épuisé. Les planches qui accompagnaient le *Coup-d'œil* sur nos travaux en ont augmenté le prix. La Société est entrée encore pour un tiers dans les frais d'impression du *Coup-d'œil sur l'éducation*, publication utile insérée dans le *Jura*, et dont le tirage à part avait été voté dans la séance générale de 1854. — Les relations avec les sociétés savantes suisses et étrangères, en prenant plus d'extension, rendent plus élevé le chiffre des dépenses courantes. Ce serait pour nous une bonne fortune, si le gouvernement, que préside un honorable collègue, voulait bien, à l'exemple des cantons voisins, allouer une subvention annuelle à une Société, qui a déjà rendu quelque service au pays; mais dans les circonstances présentes, en vue surtout de l'état actuel des finances du canton de Berne, osons-nous seulement espérer le plus faible subside? Je ne le crois pas, et me borne à consigner, en passant, l'expression d'un désir bien légitime, auquel vous vous associez sans doute.

Le personnel de la Société a peu changé. La formation de la section biennoise nous a valu treize nouveaux sociétaires. L'année 1855 ne s'est pas écoulee cependant sans nous frapper bien cruellement, et le coup que nous en éprouvons encore est si grand, qu'il domine toute autre douleur. Nous avons déjà perdu un homme qui, dès son arrivée dans le Jura s'était associé à nos travaux, M. Lombach, brave militaire, administrateur capable, de plus un ancien conseiller d'Etat, M. Fetscherinn, historien profond et consciencieux, avec qui nous entretenions de précieuses relations, lorsque, le 25 juillet dernier, le choléra vint nous enlever, presque subitement, notre respectable président, M. Thurmann. Il est des tristesses qu'on ne décrit point, car on n'en peut sonder la profondeur, des deuils qu'on se refuse à porter, le cœur souffrant n'ayant pas de livrée : c'est une tristesse, un deuil de cette nature que nous apporta cette date fatale. Je ne dirai rien des sentiments qui ont animé tous les sociétaires, à la nouvelle de cette perte irréparable ; tous ont compris le vide qui se faisait autour de nous. Les membres du bureau central, les président et vice-président de la section de Delémont ont rendu les derniers devoirs à notre Père ; plus éloignées et dans l'impossibilité d'assister au cortège funèbre, les sections de Neuveville^o, de Bienne, de l'Erguel, et la Société d'émulation de Montbéliard, — cette sœur si bonne, que nous trouvons à nos côtés dans les jours d'infortune comme dans les jours de fête, — nous ont adressé, par l'organe de leurs bureaux des témoignages de touchante sympathie. Plusieurs sociétaires nous ont aussi envoyé des lettres où perçait la plus vive émotion. Tous ces pleurs, versés sur le tombeau de cet homme de génie, étaient pieusement recueillis dans notre cœur. Vous n'avez pas oublié l'intéressante biographie d'Abr. Gagnebin, que notre digne président publiait, il y a quelques années. Gagnebin, modeste travailleur en sous-œuvre de Haller, représentait la science dans notre Jura, au XVIII^e siècle. Cet humble médecin de campagne, à la fois géologue, botaniste et climatologiste, exerça, dans sa sphère

d'action toute locale, une influence salubre sur ses après-venants. Jules Thurmann, lui, est un second Haller, Jurasien, autour duquel se groupent des travailleurs de France, d'Allemagne et de Suisse. Son nom fait autorité dans la science : *géologue*, il fonde la géologie jurassique et est, au dire de juges compétents, un des plus grands géologues orographes qui aient existé ; *botaniste* et *climatologiste*, nous le voyons, jetant d'une main hardie les bases de la *phytostatique*, établir et formuler le premier les lois de la dispersion des plantes ; de plus, *homme d'école*, il réorganise nos établissements d'instruction publique dans le Jura, crée des collections scientifiques, fonde l'Ecole normale, la Société d'émulation, travaillant toujours et de tout son pouvoir à la propagation des lumières dans son pays d'adoption. Jules Thurmann est grand citoyen autant que savant hors ligne, toute sa vie ne fut qu'un dévouement sans bornes à sa patrie. On comprend la perte que nous avons faite... — et je ne parle point ici de l'homme de cœur, de l'ami dévoué, que tous ceux qu'il honorait de son affection, aimaient plus encore pour ses qualités personnelles que pour la transcendance de son esprit... — Il nous reste à nous résigner, à subir sans murmurer la terrible épreuve que le ciel nous a infligée. Mais si Jules Thurmann est mort, son esprit plane sur nous. Nous serons fidèles à sa mémoire et nous continuerons son œuvre avec plus de zèle, plus de dévouement. — C'est en me plaçant sous ce patronage glorieux, que je vais retracer le tableau des travaux de la Société jurassienne d'émulation pendant l'année 1855.

II. EXPOSÉ DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Histoire.

Nous aurons cette année à enregistrer bon nombre d'études historiques. Les Mémoires des Sociétés correspondantes feront l'objet de plusieurs rapports, qui, pour n'être pas des œuvres originales, méritent cependant une place dans la re-

cension de nos travaux. L'histoire de l'ancien Evêché de Bâle est intimement liée à celle de la mère-patrie ; étudier celle-ci, c'est par le fait même recueillir des données qui jetteront du jour sur quelque point obscur de nos annales. Que de renseignements l'historien de nos contrées ne puisera-t-il pas, notamment, dans les *Mittheilungen* des Sociétés de Bâle et Zurich ? Ce rendu-compte en fournira la preuve.

Commençons cette revue par les temps les plus reculés de notre histoire, l'époque celtique et romaine dans nos contrées. M. Muller, de Nidau, poursuit avec succès ses recherches archéologiques. Dans sa publication *sur les antiquités celtiques des lacs de la Suisse*, M. le docteur Keller, de Zurich, a décrit les constructions sur pilotis que notre laborieux collègue et M. le colonel Schwab ont découvertes dans le lac de Biemme, au Steinberg, près de Nidau, et au nord de l'île de St-Pierre. Un rapport intime existe entre les habitations construites sur pilotis du lac de Zurich et celles du lac de Biemme; mais à Meilen si les objets en pierre abondent et si le bronze est presque inconnu, au Steinberg, par contre, celui-ci est aussi commun que les premiers. Nous n'entrerons point dans plus de détails, un écrivain jurassien, M. le docteur Vouga, ayant publié dans la *Revue suisse* (décembre 1854) un article spécial sur cette matière intéressante. Ces derniers mois, M. Muller a fait encore des fouilles, qui ont amené de nouvelles découvertes. Il nous prépare un rapport à ce sujet, rapport qui sera accompagné d'une carte archéologique, avec le tracé exact de la voie Appienne retrouvée dans le Seeland, et l'indication fidèle de tous les lieux où l'on a retrouvé des monuments celtiques ou romains. Nous attendons ce travail avec impatience; il complètera l'histoire des Monuments de l'ancien Evêché, à cette époque, qu'a écrite M. Quiquerez. — Une notice par M. le prof. Morlot, de laquelle M. X. Kohler nous a rendu compte, *der Freistein von Attiswyl*, s'adresse aux archéologues. La *Pierre libre* d'Attiswyl, ainsi nommée parce qu'au moyen-âge, suivant la tradition, elle jouissait du droit d'asile et assurait la liberté au criminel qui se réfugiait

près d'elle, cette pierre, dis-je, est-elle un monument druidique? les savants trancheront la question. M. Morlot décrit ce monument, le compare à la *Pierre aux fées* et indique les objets antiques trouvés dans son voisinage. — Le même sociétaire a présenté un rapport sur deux publications de la Société d'histoire de Zurich, en s'attachant de préférence à ce que ces ouvrages renfermaient de relatif à notre pays. Les *Inscriptions latines de la Suisse* par M. Théod. Mommsen, portent le caractère d'une science profonde, comme tous les autres écrits de cet auteur. Ce recueil est unique dans son genre. Toutes les inscriptions suisses découvertes jusqu'en 1854 y sont reproduites, classées avec ordre, soigneusement expliquées. Les inscriptions des différentes stations romaines sont suivies de celles des pierres milliaires et des ustensiles domestiques. Les inscriptions fausses ou suspectes sont aussi passées en revue et jugées sans appel. 21 tables terminent cette publication importante, et permettent ainsi de se faire une idée juste des données que ces monuments nous fournissent sur la vie militaire, religieuse et civile dans notre pays en ces temps reculés. Pour nous borner à une seule citation, M. Mommsen publie 32 inscriptions d'Augusta Raurica et, comme M. Roth, de Bâle, classe parmi les inscriptions fausses celle *découverte* au Monterrible en 1852. — La seconde publication de la Société de Zurich est intitulé : *Sceaux des cantons et villes de la Suisse* par M. Schulthess. Le travail est achevé pour six cantons, parmi lesquels celui de Berne. Le Jura y occupe une place d'élite; notre collègue, M. Quiquerez, a transmis au savant zuricois d'utiles renseignements. Nous trouvons décrits et dessinés dans ces *Mittheilungen* quatre sceaux de Bienne, deux de Delémont, un d'Erlach et de Lauffon, deux de Neuveville, trois de Nidau, deux de Porrentruy, un de St-Ursanne et deux de Moutier. Les plus anciens sont ceux de Bienne en 1260 et de Neuveville en 1344.

Le rendu-compte du travail de M. Schulthess nous reporte en plein moyen-âge. A la tête des ouvrages qui se rattachent

à cette époque, figure le second volume des *Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*, par M. Trouillat. M. X. Kohler nous a dit quelques mots sur cette publication importante. Ce volume renferme une série de 550 documents, tous, sauf 21, relatifs au XIII^e siècle, et précédés d'une introduction sur le pouvoir temporel des Evêques de Bâle. Le savant jurassien, en poursuivant son œuvre, s'est entouré de lumières nouvelles; les cartulaires de St-Alban et de St-Léonard, de Bâle, lui ont fourni des actes précieux. — M. X. Kohler nous a encore soumis deux rapports, l'un sur le 10^e volume des *Archives de la Société d'histoire suisse*; l'autre sur les travaux historiques renfermés dans les *Mémoires de l'Institut national genevois*. Parmi ces travaux nous remarquons un mémoire de notre compatriote, M. J. Hisely, *sur les Comtes genevois dans leurs rapports avec la maison de Savoie, jusqu'à la fin du 13^e siècle*, et une notice de M. Gaullieur *sur quelques livres rares de l'époque carlovingienne*. L'objet principal de cette étude est l'Evangélaire de Charlemagne, mais à côté de ce précieux monument artistique et du dyptique de St-Gall, l'auteur décrit la célèbre Bible de Moutier-Grandval, qu'il ne regarde point comme l'œuvre d'Alcuin, mais plutôt comme le travail patient d'un moine de Moutier, ce qui n'en diminuerait pas la haute importance tant sous le rapport calligraphique qu'au point de vue philologique. A quelle date cette Bible remonte-t-elle? les savants varient entre le VIII^e et le X^e siècle. — Peut-on parler de Moutier-Grandval sans avoir présent à l'esprit son consciencieux monographe, M. Quiquerez, l'infatigable explorateur de nos richesses archéologiques. Notre honorable collègue poursuit sa tâche avec le même zèle; il interroge toujours le castel abandonné ou l'église en ruines pour lire leur âge sur la pierre et compléter les données qu'il a dès longtemps puisées dans nos archives. M. Quiquerez a présenté à la section de Delémont un *Mémoire sur les rôles et constitutions des Eglises de l'ancien Evêché de Bâle*. Cette page intéressante de nos annales, communiquée à la dernière séance de la Société d'histoire suisse,

paraîtra sans doute dans les *Archives* de cette Société. — M. le Dr Blösch nous a offert un opuscule, *Berne et Bienne*, qui rappelle de grands évènements. Après avoir indiqué sommairement les faits d'armes auxquels Bienne prît part avec les Confédérés de 1289 à 1794, il nous montre cette ville au temps des guerres de Bourgogne. Cette époque palpitante d'intérêt a été souvent décrite; elle est par là même plus difficile à traiter, mais notre collègue a évité cet écueil, grâce à une couleur locale bien prononcée, à une disposition habile de documents inédits. La situation faite à l'Evêché dans ces guerres, est retracée sous un jour tout nouveau. Des planches, qui accompagnent ce travail, représentent les trophées de Bienne à Morat et à Granson. — Une scène toute différente est mise sous nos yeux par M. le pasteur Tièche. Ses simples *notes sur Champoz* nous initient à la vie d'une modeste commune prévôtise, de 1490 à la fin du 18^e siècle. Il y a là maints détails piquants sur les mœurs, les usages, les institutions des villages de ces contrées. Les habitants tenaient surtout à leurs franchises, les défendant envers et contre tous. Un trait vraiment républicain caractérisait l'ancienne Prévôté : le devoir imposé à chacun de dénoncer dans les plaids les infractions aux lois. M. Tièche observe aussi que la plupart des noms de familles prévôtises se trouvent dans les anciens actes : citons les *Berlincourt*, les *Bernard*, en 1564.

En abordant les travaux relatifs à l'histoire de l'ancien Evêché aux XVII^e et XVIII^e siècles, nous verrons de suite l'amour du peuple pour ses us et coutumes séculaires être la cause principale du différent survenu entre le Prince et ses sujets. M. Grosjean vous le prouvera dans un exposé *des griefs de la Prévôté*, en 1632. Quels étaient les griefs généraux ? L'atteinte que le prince portait aux franchises, qu'on voulait conserver intactes; le monopole du sel; l'emprisonnement des délinquants prévôtis non à Moutier, mais à Delémont où le châtelain les traitait avec cruauté; la domination de *petits-maires*, ignorants et esclaves du prince; les assemblées de

communes non libres , mais dépendantes d'une autorisation supérieure ; la retenue des mousquets appartenant aux milices prévôtoises ; etc. Les griefs articulés par les *communes* ne sont pas moins nombreux. Ainsi Court prétend recueillir la poix et faire paître ses troupeaux dans les forêts seigneuriales ; il réclame encore pour ne plus payer les impôts de deux villages , détruits par la peste , Mévillier et Chavannes ; on réclame aussi contre l'impôt sur la soie , déjà alors filée dans la Prévôté. — Toutes ces plaintes sont du *bon vieux temps* , que certaines personnes se plaisent à représenter comme un idéal de douce quiétude , de félicité presque inaltérable. M. Grosjean n'est pas de cette opinion , vous l'avez entendu ; écoutez encore les faits suivants à l'appui de sa thèse. Il s'agit d'abord de la nomination d'un pasteur à Bévilard. David Faigaux , l'auteur du *Petit catéchisme d'Heidelberg avec déductions* , avait été appelé à remplacer dans cette commune son beau-père Samuel d'Aubigné , qui était retourné dans son premier presbytère à Renan , pour y finir ses jours. Treize paroissiens travaillent contre Faigaux avec une violence inouïe ; des plaintes sont portées à Berne et à Porrentruy ; une enquête sévère est ordonnée ; enfin l'innocence du pasteur fut reconnue , et ses adversaires lui payèrent en dédommagement 125 écus blancs. Le gendre de d'Aubigné fut installé dans sa cure en 1710 , mais il n'y resta que trois ans , puis passa à Longirod (Vaud) , d'où il revint à Nods , douze ans plus tard (1725). — L'octroi d'une bourgeoisie par le prince occasionna souvent des troubles dans la Prévôté. Il était d'usage — tant ce pouvoir usurpé avait eu force de loi — que le prince accordât des bourgeoisies , à son bon plaisir , moyennant une somme égale payée à lui et à la commune. Souboz , Sornetan , Corcelles , Sorvillier reçurent plusieurs nouveaux bourgeois de cette manière. A Reconvillier en revanche la chose ne se passait pas toujours avec ce sans façon. Abram Girod de Pontenet tenait à obtenir la bourgeoisie dans cette commune pour jouir d'un immeuble qu'il y possédait. Moyennant 80 livres aux deux intéressés , le prince lui accorda sa

demande. Reconvillier fit opposition et protesta contre le droit que s'arrogeait Jean Conrad de Reinach. Berne appuya la réclamation du bandelier, et il résulta de ce conflit de pouvoir des troubles contre l'évêque dans la Prévôté, en 1735.— Dans la même séance de la section d'Erguel, où M. Grosjean rappelait le secours que Berne apportait à sa combourgeoise jurassienne, M. Tièche présentait quelques médailles de l'*Etat extérieur*. La ville puissante avait sous ce nom une école préparatoire aux affaires publiques pour la jeunesse patricienne; espèce de république aristocratique en miniature, ayant ses avoyers, son petit et son grand-conseil, etc., et ne dérogeant à la gravité de ses institutions que le lundi de Pâques, jour de gaité folle où la jeunesse reprenait ses droits, à sa procession annuelle. — L'année précédente un sociétaire vous entretenait des Mémoires du notaire Jacquerez, M. Tièche nous a lu une nouvelle page de ses souvenirs, c'est le *Récit du désastre arrivé à la vallée de Tavannes*, le 14 septembre 1750. Jacquerez fut témoin oculaire de cette trombe effrayante, qui arrivée à 4 heures après midi, s'abattit sur cette contrée durant quatre longues heures, emportant tout sur son passage. Plusieurs animaux périrent; non-seulement des maisons furent démolies, mais la route nouvellement construite aux roches de Court et des ponts de pierre très-solides furent complètement détruits. — Du val de Tavannes M. X. Kohler nous reporte dans l'Ajoie par son étude intitulée: *Nicolas Godin et ses observations médicales dans l'Evêché au 18^e siècle*. Ce n'est pas au point de vue médical que l'on consulte ici le *Journal* de l'habile praticien, mais uniquement quant aux données consignées sur la vie intérieure de notre pays. Nicolas Godin, de Besançon, servit comme chirurgien sous le maréchal de Belliste en 1740 et vint ensuite se fixer à Porrentruy, où il fut attaché à la personne de nos quatre derniers princes. Homme bienfaisant et homme de science, nous voyons Godin correspondre avec plusieurs sociétés savantes de France, dont il était membre, notamment avec l'Académie royale de chirurgie, qui accueillit dans ses Mémoires en 1790

sa *Topographie médicale de l'Evêché* ; à côté de cela le bon docteur se présente à nous prodiguant ses soins aux malheureux et leur procurant l'entrée à l'hospice de Porrentruy. Le *Journal* de Godin, où sont consignés les résultats de 40 ans de pratique, contient entre autres le récit de la dernière maladie du prince de Wangen, le détail des épidémies qui ravagèrent l'Ajoie en 1757, 1773, 1782, 1786, des observations sur le grand hiver de 1788 à 89. Il se termine par une *Description de l'Evêché*, intéressante, malgré de notables erreurs. — Le chirurgien de nos derniers princes survécut à cette époque sanglante, à laquelle nos arrière-neveux n'appliqueront pas sans doute l'épithète de *bon vieux temps*. M. Quiquerez nous montre un côté de la situation financière de notre pays en 1793, dans sa *Notice sur les assignats*. Ils étaient alors en grand usage ; les Bâlois en faisaient un commerce considérable avec agio de 8 à 10 pour cent. Notre collègue a mis sous nos yeux une collection de ce papier-monnaie depuis 10 sous jusqu'à 500 fr. ; quelques assignats faux sont d'une ressemblance si parfaite, qu'il était très-difficile de les reconnaître. M. Quiquerez a présenté en même temps des études de M. G. Quiquerez sur les effets que l'émission de ce papier produisit dans les contrats, et des tableaux sur le cours et la variation de valeur des assignats. — M. X. Kohler nous a soumis un opuscule de M. le Dr Blösch, *Les suites de la Révolution* (die Folgen der Revolution), comprenant l'histoire de Bienne depuis sa réunion à la France jusqu'à nos jours. L'auteur traite son sujet principalement en vue de la commune. Il envisage successivement Bienne sous la domination française (1798-1814), durant le provisoire de 1814 et 1815, et comme ville suisse, partie intégrante du canton de Berne. M. Blösch a su grouper beaucoup de faits en quelques pages ; les renseignements qu'il donne sur l'organisation communale, l'administration des biens de commune seront lus avec intérêt. Le langage des chiffres prouve irrévocablement que Bienne n'a rien perdu au changement opéré dans sa position

par le pacte de 1815. De nos jours la Suisse, comme aux siècles passés, lui a porté bonheur.

La *biographie* nous offre peu d'études cette année. M. X. Péquignot, s'il a quitté Porrentruy pour les montagnes neuchâtelaises, n'en est pas moins toujours sur terre jurassienne, et son concours précieux nous est toujours assuré. Notre honorable collègue a continué d'écrire la vie de l'*Avoyer Neuhaus* ; il l'a montrée sous tous ses aspects depuis 1830 jusqu'à 1845. Vous avez tous lu dans le *Jura* ces pages attachantes, d'un grand style, dont cet écrivain possède seul le secret. Nous avons assisté à des scènes émouvantes, à des époques tourmentées, à tous ces graves événements enfin qui marquèrent une période de transition, période que domine Neuhaus de toute la hauteur de son génie politique, de sa foi à la grandeur et à la dignité de la patrie Suisse. — M. X. Kohler vous a présenté la *Nécrologie* de M. Thurmann, où la main tremblante de l'élève ébauchait à larges traits la figure sereine du maître ; pleurs filiaux versés sur une tombe vénérée. — Vous recueillerez dans vos archives ce *Toast à Abraham Gagnebin*¹, résumé du mouvement scientifique jurassien au XVIII^e siècle, dernière feuille signée du nom de notre respectable Président.

Nous avons jusqu'à présent signalé des études spéciales sur tel ou tel point de notre histoire, passons à des travaux plus étendus, à des œuvres d'ensemble. M. X. Kohler nous a présenté un *Rapport* sur la 1^{re} partie des *Annales historiques du Comté de Neuchâtel et Valangin*, par J. Boyve, publiées par notre collègue, M. G. Petitpierre. Cet ouvrage, qui rappelle pour le récit des premiers temps, nos chroniqueurs Wursteisen, Gross, en diffère par la publication souvent *in extenso* d'actes et documents. Il ne relate pas seulement des faits concernant Neuchâtel ; mais la Suisse et l'Evêché de Bâle surtout, pays frontière, sont largement représentées : ainsi nous y trouvons les *franchises* de Cerlier (1261) et des particularités sur l'évêque Henri de Neuchâtel (1263). La première

¹ Voir à l'*Appendice*.

partie des *Annales* va jusqu'en 1284. — M. le Dr Bloesch a lu les premiers chapitres de son excellente *Histoire de Bienne*. Notre savant collègue, cédant aux demandes pressantes des amis de la science, s'est enfin décidé à livrer son travail à l'impression. Il nous dira aujourd'hui quelques mots sur cette monographie, qu'il offre à la Société. — M. Quiquerez nous a soumis l'analyse de quelques *Histoires manuscrites de l'ancien Evêché*, qu'il possède dans sa riche collection; ce sont les histoires du P. Voisard, de Comman et de G. Quiquerez. Le P. Voisard écrivit son histoire en 1781 pour les élèves du collège de Porrentruy, où il était professeur. Tout élémentaire que soit ce livre dans sa forme, il renferme des faits que l'auteur était à portée de recueillir mieux que tout autre, ayant à sa disposition la bibliothèque des Jésuites et des monastères de la localité. Voisard, du reste, comme Sudan, écrit l'histoire des Evêques de Bâle plutôt que celle de l'Evêché. Comman, régent à Courgenay, procède différemment; les sources où il puise sont aussi nombreuses que celles de Voisard, mais il a moins en vue les Princes que le peuple; il s'attache à décrire les monuments, les antiquités du pays, et recueille toutes les données possibles à ce sujet, chose inconnue à ses devanciers. L'ouvrage de Comman, dont l'original est entre les mains de M. le curé Sérasset, fut écrit en 1793, mais il s'arrête à 1782. Son étude de prédilection est l'époque celtique, les temps romains et burgondes. Le moyen-âge et l'époque moderne sont largement esquissés. Les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Evêché*, par J.-G. Quiquerez, sont datés de 1813; ils renferment de plus que les manuscrits précédents, les faits qui se sont accomplis de 1780 à 1806. Cette dernière partie surtout est intéressante, l'auteur racontant des évènements dont il a été témoin oculaire. On trouve encore dans cet ouvrage de curieux renseignements statistiques et des détails sur les troubles de 1740. J.-G. Quiquerez, outre les écrits sur la matière, avait consulté les archives de l'Evêché et de Porrentruy. Il est à regretter que cet écrivain, au lieu de travailler sur plan nouveau, se soit contenté trop

souvent de copier Voisard, en ajoutant au texte du père Jésuite les dates des documents consignés dans un autre manuscrit de sa main, intitulé : *Catalogue des Evêques de Bâle* et formant une espèce de code diplomatique ou de regeste des archives de l'Evêché.

Quelques travaux historiques n'ont pas eu trait à la Suisse ou à nos contrées, nous les classerons sous une rubrique spéciale. Au moment où tous les regards sont fixés vers l'Orient, théâtre d'une lutte gigantesque dont les proportions croissantes rappellent l'épopée de l'Empire, comme un siège héroïque nous reporte à l'immortelle *Illiade* d'Homère, des sociétaires ont dirigé de ce côté leurs investigations. — M. le pasteur Bernard nous a lu la première partie d'une *Etude sur la Turquie*. Il commence par établir un parallèle entre les deux fils d'Abraham, Isaac et Ismaël : le premier, père des croyants ; le second, père d'un grand peuple. Les Arabes, descendants d'Ismaël, souche puissante qui étend ses rameaux en Asie et jusqu'au sud de l'Afrique, produisent Mahomet, dont 160 millions d'habitants adoptent la doctrine. Les Juifs, issus d'Isaac, sont moins nombreux ; mais, dépositaires des oracles divins, ils préparent l'avènement du Christ, dont la religion est embrassée par 200 millions d'hommes. Après avoir considéré les destinées de la race arabe, M. Bernard recherche pourquoi la puissance de cette race a passé aux Turcs, nation étrangère. Il écrit l'histoire de ce peuple, suit leurs migrations depuis Türk, le *Thogarma* de la Genèse, et Oghuskhan jusqu'à l'époque où, partagés en *Utschoks* et *Bozouks*, ils entrent comme mercenaires au service du dernier des Sassanides contre les Mahométans (635 après J.-C.). M. Bernard observe que Thogarma était frère de Riphath, de qui descendent les Russes en guerre à cette heure avec la Turquie. — C'est aussi dans l'empire ottoman que nous conduit M. Rode, non sur les rives du Bosphore, mais sur celles de l'Euphrate. Son travail *sur les ruines de Babylone* a essentiellement pour but de constater l'emplacement de cette ville célèbre, puis de la faire revivre à nos yeux dans

son antique splendeur, comme une autre Pompéi. Les deux grandes cités qui se disputaient, il y a passé deux mille ans, l'empire de l'Orient, ont vu, ces dernières années, leurs ruines explorées par des savants français. Malheureusement les fouilles pratiquées à Babylone, sous la direction de MM. Fresnel et Oppert, n'ont pas donné des résultats aussi satisfaisants que celles faites en même temps à Ninive par M. Layard. C'est après avoir pris connaissance des journaux où sont consignées ces recherches, et consulté les auteurs anciens et modernes qui ont parlé de Babylone, que M. Rode s'est mis à l'œuvre. Nous ne le suivrons pas dans la description intéressante de la ville de Sémiramis. Palais, jardins, temple, murs de hauteur et d'épaisseur prodigieuses, notre collègue n'oublie rien et sème son travail d'aperçus curieux, tout en discutant les opinions sur la matière. Nous nous bornons à indiquer la description des ruines de *Dies Nimrud*, qu'il compare aux pyramides d'Égypte, et les détails sur la construction et le but de la tour de Babel, tombeau à sa base, sanctuaire à son faite, monument immortel érigé au roi son fondateur. M. Rode a accompagné ce travail de deux plans, l'un représentant l'antique et superbe Babylone, l'autre l'état actuel de ses ruines. — L'Égypte aussi a ses monuments gigantesques, ses ruines colossales, attestant la vie d'un grand peuple. M. Kœnig, dans une séance de la section d'Erguel, où il lut aussi quelques pages de Heeren : *Idées sur le commerce des anciens*, a fourni des renseignements pleins d'intérêt sur l'antique splendeur de Thèbes et ses ruines actuelles. — M. Tièche a confirmé la description précédente, en mettant sous les yeux des sociétaires quelques gravures représentant des *bas-reliefs égyptiens*, trouvés dans la ville aux cent portes. — La terre des sphinx et des obélisques, la patrie de la mystérieuse Isis, est surtout explorée par un de nos compatriotes, M. Parrat. Non content d'expliquer les hiéroglyphes, il aborde l'histoire dans un nouvel écrit, qui a fait l'objet d'un *Rapport* de M. X. Kohler. *Les 36,000 ans de Manéthon, suivis d'un tableau des concordances synchroniques des rois d'Égypte et des Hébreux*

est un travail critique, qui tend à démontrer la fausseté de la haute antiquité attribuée à l’Égypte. La *Vieille Chronique* de G. Le Syncelle en mains, et examen fait du calcul de Manéthon, il établit que le règne de Ménès remonte au plus à 2,735 ans avant J.-C.. Dans un tableau des rois d’Égypte et des Hébreux, M. Parrat met en regard la suite des rois d’Égypte de Le Syncelle et celle des rois Thébains d’Eratosthène ; du rapprochement de ces auteurs il déduit une nouvelle preuve à l’appui de son opinion. — M. X. Kohler vous a rendu compte d’un autre travail à la fois historique et religieux, de M. l’abbé Corblet, *sur la liturgie des cloches*. Après avoir décrit la bénédiction récente de cloches à Amiens, en avoir expliqué l’esprit et le symbolisme, l’auteur passe en revue tout ce qui se rattache à ce sujet. L’usage de bénir les cloches remonte à 770 ; l’origine des cloches est très-ancienne ; les clochettes furent introduites sous Constantin ; les cloches employées dans les basiliques depuis 604. M. Corblet traite ensuite de l’étymologie des cloches, de leur ornementation et de leurs inscriptions, de la sonnerie liturgique. L’auteur termine son travail par le tableau des plus grandes cloches du monde et donne une description très-intéressante des principales cloches de Picardie.

Je ne puis mieux terminer cette recension des travaux historiques qu’en mentionnant une récente communication faite à la Société. M. X. Kohler, en vous présentant le dernier envoi de la *Société historique de Styrie*, vous a dit quelques mots sur cette association qui compte dans son sein des savants distingués. Placée sous le patronage auguste de l’archiduc Jean, elle a son siège à Gratz et se divise en 19 sections, formant chacune un petit centre d’étude et correspondant avec le bureau central. Les *Mittheilungen* qu’elle publie annuellement, renferment des travaux sur les antiquités et les châteaux de la Styrie, des biographies, des documents tirés des archives de la province. De nombreuses planches accompagnent chaque volume. Un coup-d’œil rapide jeté sur deux de ces *Mittheilungen* (1850, 1854), donne une idée de leur

valeur scientifique. Ils renferment, entre autres, le plus ancien acte original conservé aux archives-Joanneum, c'est une *lettre de fondation (Stiftbrief) du roi Carloman*, en faveur des bénédictins d'Ossiach, 9 septembre 878, avec fac-simile; et sous ce titre : *Das Feldzeichen der Kelten*, une étude remarquable puisée aux meilleures sources, par le Dr Schreiber de Fribourg.

Littérature et philologie.

La poésie a été peu cultivée cette année. Il semblait que la muse jurassienne s'était endormie sous les lauriers qu'elle avait cueillis l'an passé au pied du Schlossberg et dans l'île des Lapins, lorsque l'Erguel est venu nous témoigner qu'il n'en était pas tout-à-fait ainsi. M. Besson a lu deux poésies de genre différent, la *Prévôtoise*, chanson aux couplets gracieux, et *Nostalgie*, morceau d'un rythme facile, écrit de verve, où de nobles pensées sont rendues avec bonheur. — M. A. Krieg ne pouvait garder le silence, après nous avoir donné *Mon pays*: succès oblige. Il a présenté quelques poésies dignes de leurs aînées. — N'oublions pas M. Isenschmid, qui continue à publier dans le *Berner Taschenbuch* des poésies allemandes bien accueillies du public.

M. Paul Besson nous a soumis une étude littéraire intitulée : *Du lyrisme dans la littérature moderne*. Notre collègue est bien dans le vrai quand il attaque la définition du lyrisme tel que l'entendait l'ancienne littérature française. Sauf les chœurs célèbres d'*Esther* et d'*Athalie*, la poésie lyrique des siècles passés est généralement froide, monotone; elle n'est point l'écho d'un cœur ému et frémissant. Le drame et la description conviennent à la poésie de cette époque; elle excelle dans ce genre. La vraie poésie est subjective avant tout, ennemie du daguerréotype et de la réalité nue; le beau, l'idéal est son domaine: c'est le caractère du lyrisme. De nos jours Lamartine et V. Hugo occupent le premier rang parmi les lyriques. «L'un, dit M. Besson, a complètement transformé la littérature moderne; brisant les anciens moules, il a, dans

des formes exquis, répandu tous les trésors de son âme ardente et sympathique. L'autre est moins subjectif ; il est plus créateur que réflecteur, plus dramatique, plus riche en tons variés. Victor Hugo est aussi plus spiritualiste que Lamartine, dont la subjectivité excessive conduit au matérialisme panthéiste. » Telles sont, en résumé, les pensées émises par M. Besson, dans un travail assez long et substantiel.

Cette année, la littérature de la Suisse romande s'est enrichie de plusieurs publications nouvelles, dues à notre laborieux collègue, M. Edouard Mathey. Parmi les ouvrages qu'il a édités nous remarquons les *Fables* de Porchat, si naïves, si fraîches, pleines de cette bonhomie qui caractérise Lafontaine, et toujours d'une haute moralité ; le *Dernier Tircis* par M. Olivier, roman de la bonne école, aux caractères bien tracés, œuvre de style et de pensée ; les *Chansons lointaines*, du même auteur, recueil de poésies intimes ou touchantes, gracieuses ou enjouées, malicieuses parfois, nationales toujours, avec ce cachet suisse, qui en relève encore la beauté. Remercions M. Mathey de ces publications qui honorent la Suisse, et engageons-le à poursuivre son entreprise. En agissant ainsi, il méritera bien des lettres et de la patrie.

La philologie nous ferait complètement défaut, si M. Parrat n'avait pas eu l'obligeance de nous adresser quelques opuscules. M. X. Kohler a essayé de nous en rendre compte, autant que cela était possible pour un profane, étranger aux langues orientales. Dans le *Philologus Chaldaicus*, M. Parrat explique en chaldéen les mots appelés égyptiens chez les auteurs grecs et latins, et que le Dr Uhlemann, lui, explique au moyen du copte, dans son *Philologus ægyptiacus*. — Le second travail de notre compatriote est intitulé : *Les tons chinois sont sémitiques* ; il y démontre par des comparaisons que les éléments phonétiques du chinois sont les mêmes que ceux des langues sémitiques. — Enfin dans le *Novum specimen quo probatur iterum linguarum indo-europæarum origo semitica* l'infatigable philologue prend l'une après l'autre toutes les racines sanscrites que renferment les *Radices practicæ* de

Delius, et les compare avec l'hébreu. Il donne ensuite les règles comparatives de l'emploi des préfixes et de la composition des verbes dans les deux langues. Ce dernier opuscule paraît avoir été bien accueilli en Allemagne, où il a éveillé l'attention des hommes versés dans ce genre d'étude.

Philosophie et éducation.

En tête des travaux rentrant dans le domaine philosophique nous placerons d'abord l'étude de M. Hisely, *sur le nombre, le rapport, les quantités positives et négatives*. Il nous est impossible d'analyser cette notice substantielle, nous essaierons seulement d'en rendre l'esprit. M. Hisely commence par un aperçu sur les idées *abstraites* et *concrètes*. Après avoir exposé la faculté dont est doué notre esprit de créer, modifier, classer les idées, l'auteur arrive par une succession logique à la définition du *nombre* : c'est une création de l'intelligence tendant à *embrasser une collection d'individus en une seule idée*. La collection devenant toujours plus forte, plus insaisissable, on se crée une *unité à soi* avec laquelle on peut comparer toutes les *quantités arithmétiques*, qui seraient mieux appelées *quantités numériques*. Celles-ci diffèrent du nombre en ce que le multiple inconnu comparé au simple connu constitue la quantité numérique, tandis que dans le nombre c'est la multitude d'unités que l'on considère. L'unité indéfinie est le principe des nombres, l'unité définie le principe des quantités numériques. On a donc grand tort de confondre assez généralement le nombre avec la quantité numérique. M. Hisely termine par quelques considérations *sur les quantités négatives* dont il expose le calcul d'une manière complètement rigoureuse et indépendamment de la règle des signes des polynomes, en s'en tenant simplement à la nature de ces quantités ; puis, généralisant, il applique aux rapports les mêmes principes qu'aux quantités simples, d'où il fait découler la règle des signes de la multiplication. Toute cette partie intéressera beaucoup les mathé-

maticiens, tandis que la première s'adresse plus particulièrement au philosophe. — La difficulté que nous éprouvons à résumer le travail de M. Hisely se présente encore en face d'un travail de M. le pasteur Gobat, intitulé : *Histoire de l'âme*. Il établit d'abord l'existence de l'âme *a posteriori*, en montrant toute une série de faits dans la vie humaine, qui, ne pouvant avoir leur causalité dans le corps, ni être expliqués physiologiquement, témoignent de l'existence d'un être supracorporel. Ce fait établi, M. Gobat recherche la nature de l'âme : ses attributs sont l'immatérialité, la réceptivité et la spontanéité. Il est difficile de préciser en quoi consiste la différence entre l'âme et l'esprit, quoique chacun la fasse et la sente. Un mystère insondable, c'est la liaison de l'âme immatérielle avec le corps, liaison intime, de laquelle découle le principe de la résurrection. Le lien qui unit l'âme et le corps, la *sensualité*, tient de la nature des deux, sans les altérer cependant, car l'âme conserve toujours son autonomie. Ce lien peut subir des altérations, ainsi dans les songes, le sommeil, le somnambulisme, le magnétisme animal ; phénomènes mytérieux, dont l'explication jetterait un grand jour sur la nature de l'âme. Une autre altération à ce lien naît des *tempéraments*, qui ne tiennent pas, suivant des auteurs, à des dispositions purement physiques. L'*instinct* est un autre phénomène qui tient de l'âme et du corps ; règle suprême chez l'animal, il n'est dans l'homme qu'un penchant souvent très-difficile à surmonter. L'âme ayant le corps pour organe, se trouve emprisonnée dans son enveloppe matérielle ; cet instrument imparfait limite son action. Par elle-même, elle est d'une étendue infinie. Quelle n'est point sa puissance, quand la pression du corps diminue, témoin le magnétisme ? L'âme n'acquerra son plein développement, qu'une fois délivrée de ses entraves matérielles. On peut conclure en disant que la vie terrestre et fugitive n'est que le commencement de la durée de l'âme et que la véritable vie naît au tombeau. — M. Gobat nous a soumis un second travail ayant trait à la morale et en rapport intime avec l'étude précédente : *L'homme sous l'in-*

fluence continuelle de lui-même. L'honorable président de la section d'Erguel établit que toutes les opérations de l'âme agissent sur le corps et sur l'homme tout entier, de telle sorte que l'on peut affirmer que le bien-être ou le malaise résulte soit de l'état d'action raisonnable, soit de l'état de surexcitation ou d'inaction, où l'homme se trouve. Il passe en revue les principales opérations de l'âme, montre l'effet anatomique et moral de chacune d'elles, et après avoir prouvé la vérité de ces aperçus par des faits concluants, il arrive à poser cet incontestable principe : « l'âme doit éviter l'inaction de même que la surexcitation. » — M. P. Besson ne se borne point à des études littéraires, la philosophie charme aussi ses loisirs. Dans sa *Fantaisie métaphysique*, d'une forme élégante, notre collègue a abordé un problème philosophique des plus ardu, *la liberté*. Dieu est libre dans toute l'étendue du mot ; toutes ses œuvres émanent d'une volonté parfaitement libre, n'ayant rien pour la déterminer. La liberté absolue de Dieu est le principe et l'explication de la liberté humaine ; celle-ci n'est pas absolue mais elle n'a de limite que la liberté divine. « Comme le bien, poursuit M. Besson, constitue l'essence du vouloir divin, il est aussi la limite de la liberté de l'homme qui ne peut vouloir le mal sans abdiquer. Vous êtes libre de succomber à la tentation, mais en y succombant, vous anéantissez la liberté. » Ces idées développées, l'auteur reconnaît « que l'on ne peut rien expliquer, les mystères demeurant mystères ; mais l'amour saisit les réalités éternelles, en jouit jusqu'au fond de l'âme et en prend possession mieux qu'il n'est possible à l'intellect. »

La *jurisprudence* est une branche de la philosophie ; aussi avions-nous déjà rattaché à ce genre d'étude le travail que M. Houriet nous avait présenté sur les *Coutumiers* d'Erguel. Notre collègue, M. Quiquerez, nous a fait une communication intéressante relative à la législation dans l'ancien Evêché. Un sociétaire de la section de Delémont, ayant exprimé le désir de s'occuper de cette matière, M. Quiquerez lui fournit à cet égard des renseignements précieux. L'étude de notre

ancienne législation exige beaucoup de recherches. Envisagée dès les temps les plus reculés, il faudrait consulter l'ouvrage considérable de M. Matile sur l'*Histoire des institutions judiciaires et législatives de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, maintes institutions propres à ce pays convenant aussi à l'Evêché; de plus le *Miroir de Souabe*, du même auteur et surtout les *anciens rôles* de l'Evêché dont notre collègue possède une riche collection. Venant à la législation en usage à la fin du siècle dernier, avant 1792, M. Quiquerez présente un travail achevé sur cette matière. Il est de son père J.-G. Quiquerez et porte le titre de *Rôles et coutumes du pays de Porrentruy*. L'auteur, par la position qu'il occupait, par sa connaissance de notre législation, était à même de fournir des données positives à cet égard. Les us et coutumes du pays n'étaient pas écrits, mais l'usage les avait rendus si familiers que leur observance ne donnait jamais lieu à procès. Ils furent recueillis par A. Scheppelin, dernier procureur-général du Prince; mais on reprochait à l'auteur d'avoir souvent substitué son opinion personnelle au texte primitif; aussi ce travail ne faisait-il point foi en justice. Le recueil de J.-G. Quiquerez est rédigé sous la forme et dans l'ordre des codes français; il renferme des données très-intéressantes et peu connues. Notre honorable collègue en a présenté l'analyse succincte; le cadre de ce rapport ne nous permet pas d'entrer dans les détails. — Que de changements opérés dans notre législation depuis un siècle, depuis quarante ans seulement! Sous un régime nouveau, avons-nous unité dans cette importante matière? loin de là, et le Jura vit dans un labyrinthe de lois et d'ordonnances inextricable; la personne le mieux intentionnée aurait peine à se procurer le recueil complet des lois qui nous régissent. Chacun sent la nécessité de posséder, comme l'ancienne partie du canton, une collection de ce genre. M. Maistre a entrepris ce travail; il poursuit cette oeuvre difficile avec zèle et dévouement. Notre collègue a soumis à la Société le plan de son ouvrage, intitulé: *Codes et lois en vigueur dans le Jura*. Cet ouvrage sera divisé en

deux parties. La première comprendra d'abord les lois fondamentales, puis les lois organiques, fiscales, celles réglant l'exercice des droits régaliens, en tant qu'elles ont rapport au droit privé. La deuxième renfermera : dans une première subdivision, les codes civil, pénal, de commerce ; dans une seconde, les codes et lois de procédure tant civile que pénale et administrative, avec les tarifs et lois fédérales de même nature, pouvant recevoir quelque application dans le Jura. En outre figurerait en *appendice* le tableau des délits et contraventions, avec les peines qu'y attachent les lois et ordonnances non insérées dans le corps de l'ouvrage. M. Maistre a mis sous nos yeux la première partie de ce travail, à peu près achevée. La Société a remercié notre collègue d'avoir entrepris cette œuvre vraiment utile ; elle l'a encouragé à la poursuivre, en lui donnant son entière approbation. Dans la séance de ce jour M. Maistre vous présentera lui-même ce travail ; il tient à recueillir les observations des personnes compétentes qui assisteront à la réunion.

Nous n'avons à enregistrer qu'une seule étude ayant trait à l'éducation. M. le pasteur Revel a lu la seconde partie de son travail sur l'*Emulation dans les collèges*. Après avoir exposé précédemment les inconvénients inséparables de l'usage des *prix* et du *rang*, il indique deux moyens d'encourager les jeunes gens dans leurs études, les *promotions* et les *concours sur un thème donné*. Les concours seraient facultatifs ; les lauréats n'exciteraient pas la jalousie, étant couronnés pour l'accomplissement d'une œuvre non obligatoire. Les promotions sont utiles et naturelles. L'avancement des élèves basé non sur un examen, mais sur les progrès annuels, en établissant des sections de forces plus égales, serait, dans son application même, un stimulant pour les élèves. Les promotions réclameraient aussi de la part des maîtres une connaissance exacte de la marche de leurs écoles. — Nous devons encore mentionner ici les publications éducatives de M. Ed. Mathey. Sa *Bibliothèque choisie d'ouvrages pour la jeunesse* et sa *Bibliothèque de la jeunesse* se distinguent par

un choix bien entendu des auteurs, une morale toujours pure, une forme littéraire peu commune dans les écrits de ce genre. La première de ces collections nous présente entre autres *Philippe Asthon* et le *Robinson des prairies*, récits attachants, où l'on trouve en outre des notions d'histoire naturelle sur l'Amérique du nord et les régions tropicales ; la seconde se compose déjà du *Nègre du Congo*, de *l'Éternel est vivant*, histoires morales pour de plus jeunes lecteurs, et de *Trois mois sous la neige*, nouvelle de M. Porchat, couronnée par l'Académie française.

Sciences physiques et naturelles.
Intérêt public.

La *géologie* est toujours l'objet des communications les plus importantes. M. Thurmann nous a soumis un *Rapport* de la Société des sciences naturelles de Bâle, renfermant plusieurs travaux d'un haut intérêt, notamment un *Mémoire* de M. le Dr Muller sur les mines de fer du Jura. L'auteur y recherche les principes de la composition chimique du sidérolitique, où se trouve le minerai. Ce mémoire confirme les données émises sur ce terrain par MM. Quiquerez et Gressly, dont les ouvrages sont justement appréciés. M. Muller admet la formation du sidérolitique par éjections ; la chose lui est démontrée par l'analyse chimique des matières éjectées, par plusieurs observations géologiques, enfin, par des faits analogues qui se produisent encore actuellement. Le savant bâlois regarde l'acide carbonique comme un des principaux agents de cette formation. — M. Thurmann nous a rendu compte, sous le rapport scientifique, des deux premiers volumes des *Mémoires de l'Institut genevois*, qui ouvrent dignement cette nouvelle et importante publication. Ces *Mémoires* contiennent notamment un travail de M. Mortillet, observateur connu par ses recherches conchyologiques, sur plusieurs nouvelles coquilles terrestres d'Arménie. — Notre respectable président nous a signalé comme un honneur pour le Jura, la pu-

blication dans les *Mémoires* de la Société helvétique, du beau travail de notre collègue, M. le Dr Greppin, *sur les terrains tertiaires du Val de Delémont*. — Enfin, il nous a entretenu de son dernier ouvrage, encore inédit : *Nouveaux principes d'orographie jurassique*. La Société helvétique, dans sa séance du 31 juillet, a pris communication d'un *Résumé relatif au pélomorphisme des roches*, servant de prodrome à la première partie de cet important travail. — M. Hisely a présenté à la section de Neuveville une notice où il cherche à démontrer que les *sources d'eau du Jolimont* proviennent de la montagne de Diesse et sont conduites depuis la cluse du Landeron par des voies souterraines au-dessous du lac, pour se frayer un passage extérieur jusqu'au sommet du Jolimont. Il apporte des preuves à l'appui de cette hypothèse. Un plan topographique accompagne cette étude. — Nos collègues, MM. Bonanomi et E. Pallain s'occupent à faire des nivellements et coupes géologiques dans la Vallée, prenant pour base des puits et forages opérés dans les mines. On obtiendra ainsi des indications précieuses pour connaître les divers étages superposés au terrain jurassique, et d'une grande utilité pour les exploitations de mines. — Plusieurs travaux de ce genre ont été faits par M. Quiquerez à Mettemberg et à Courroux ; ils sont consignés dans les archives des mines. — M. X. Kohler nous a soumis un opuscule de M. Morlot : *Une première leçon de géologie à l'Académie de Lausanne*, exposé clair et précis des principes sur lesquels cette science repose. — N'oublions pas de dire qu'à la dernière réunion de la Société helvétique, des travaux géologiques ont été présentés par MM. Quiquerez, Greppin et Gressly.

La *botanique* ne serait pas représentée sans M. Thurmann. Il nous a fait part d'une *Notice* de M. Delbos, de Bordeaux, qui confirme les données émises par notre illustre compatriote dans son *Essai de phytostatique*. Dans un *Mémoire* lu à la Société helvétique, M. Thurmann a exposé l'état actuel de la controverse sur la prépondérance physique ou chimique

des roches sous-jacentes dans la dispersion des plantes. La thèse soutenue par notre respectable président a, chaque jour, de nouveaux défenseurs. En juin dernier, un savant botaniste allemand, M. Schnizlein, professeur à Erlangen (Bavière), s'était rendu à Porrentruy pour discuter avec son auteur, différents points de phytostatique, et il était convenu entre eux qu'à partir de 1856, ils publieraient dans les journaux scientifiques de France et d'Allemagne un appel aux botanistes, dans le but d'élucider encore cette question et de recueillir des observations sur une grande échelle. Quelques jours après la mort de M. Thurmann, M. Alphonse de Candolle adressait à notre maître absent son récent ouvrage où l'éminent observateur arrivait aux mêmes conclusions que lui. Il est des circonstances qui rendent des pertes irréparables plus douloureuses encore.

L'*agriculture* n'a pas été l'objet de communications spéciales. Toutefois, à une séance de la section de Delémont, M. Joliat, maire à Glovelier, a rendu compte des essais de drainage, qu'il avait pratiqués sur ses propriétés avec un plein succès.

Le *météorologie* n'a offert que deux travaux. M. Bonanomi nous a donné connaissance de diverses *Observations thermométriques* faites dans les minières. — M. Friche a lu un *Rapport* sur l'opuscule de M. Burnier intitulé : *Instructions sur l'établissement d'un observatoire météorologique et sur la conduite des observations*. A la suite d'une analyse détaillée de ce travail, M. Friche a soumis le plan de l'établissement d'un observatoire à Porrentruy. Ce projet serait réalisable à peu de frais et des sociétaires bruntrutains pourraient se partager les observations. Le château serait un excellent emplacement pour les observations thermométriques ; les autres se feraient au collège. Nous formons des vœux pour la réussite de ce projet.

Grâce à M. Durand, la *cosmographie* est cultivée dans notre Société. Il nous a lu cette année une *Notice sur l'expérience du pendule*. Notre collègue s'est proposé d'exposer

d'une manière aussi claire que possible la théorie de l'expérience du pendule de Foucault, pour démontrer directement le mouvement de rotation de la terre. Cette théorie a été déjà donnée plusieurs fois et dernièrement à St-Gall par M. le prof. Delabar; c'est en lisant le travail très-développé de celui-ci, que M. Durand a eu l'heureuse idée d'élaborer aussi une démonstration de cette intéressante expérience, mais au point de vue d'une vulgarisation plus grande et pour la faire entrer dans le cadre de son *Cours de cosmographie*. La notice de notre collègue offre de neuf la méthode d'exposition ainsi que la démonstration de la formule principale qui donne *l'angle de déviation du plan du pendule en fonction de l'angle de rotation de la terre pour une latitude quelconque*. La démonstration de M. Durand a en outre l'avantage d'être présentée également bien soit par le calcul différentiel avec une fort simple intégration, soit par la méthode élémentaire. La Notice se termine par l'indication des résultats que devrait fournir l'expérience pour la latitude de Porrentruy.

Quelques communications ont trait à la *zoologie* et à la *médecine*. M. Thurmann, en rendant compte des travaux scientifiques qui figurent dans les *Mémoires de l'Institut genevois*, a appelé notre attention sur deux *Mémoires* du célèbre zoologiste, M. Vogt, auteur de *l'Océan et de la Méditerranée* et de tant de remarquables publications en français et en allemand. Ils renferment la description d'une série d'animaux des classes les plus inférieures, peu ou point encore connus, décrits avec une grande richesse de faits anatomiques, la plupart entièrement neufs, et appuyés de nombreuses planches coloriées. Le même ouvrage contient un *Mémoire* de M. Mayor, père, où cet éminent observateur réfute diverses opinions admises relativement à la *nécrose*. — M. le Dr Carraz a lu un *Rapport* sur le IX^e vol. des *Annales de la Société des sciences médicales et naturelles de Malines*. Cette Société, appelée à rendre de grands services en Belgique, s'occupe presque exclusivement de médecine; les autres sciences y sont faiblement représentées. Les *Annales* renferment à

côté de travaux intéressants, quelques productions faibles et d'une rédaction peu soignée. On remarque parmi les mémoires médicaux, celui du Prés. de la Soc., M. Grænendaels : *Recherches sur l'essence et le traitement des maladies gouteuses*, œuvre d'un grand critique et d'un érudit dans la spécialité. Un autre mémoire de M. Decondé *sur les polders* se distingue par le style et offre des données savantes et pratiques.

Ce dernier mémoire se rattache aux travaux divers que nous classons sous la rubrique *Statistique*. M. Gouvernon, pharmacien, a communiqué plusieurs articles du *Journal des connaissances médicales* : un premier *sur le tabac*, notant combien de nicotine passe par la bouche d'un fumeur, soit en moyenne 8 1/2 à 9 p. % ; un second *sur le moyen d'améliorer le pain bis*, qui consiste à pétrir avec de l'eau de chaux ; le pain perd ainsi son acidité, la chaux fait lever le gluten et augmente la substance nutritive. Nous aimons à consigner dans nos *Rapports* annuels ces recettes utiles, dont la propagation dans le pays est désirable.

C'est bien de la *statistique* proprement dite que les travaux suivants. M. Scholl nous a présenté et a publié dans un journal de Berne, la *Statistique de la ville de Bienne*. Rien de plus complet que cette étude; on devrait en faire d'analogues dans chaque localité importante du Jura. Aperçu historique, population, commerce, industrie, instruction publique, sociétés diverses, tout a sa place dans cette notice consciencieusement élaborée, et dont les matériaux sont puisés aux meilleures sources. — M. Quiquerez nous a soumis un travail très-étendu, intitulé : *Notice historique et statistique sur les forges de l'ancien Evêché*. L'auteur a consulté maints documents pour écrire cet ouvrage qui embrasse un champ plus vaste qu'on ne le supposerait d'abord, l'industrie sidérurgique l'ayant amené à parler des bûcherons, forgerons, mineurs, etc. On trouve des vestiges de fonderie à l'époque celtique et au moyen-âge. A la première année du XVI^e siècle s'ouvre l'ère des forges inféodées ou exploitées par les Evêques ; les premières forges importantes apparaissent au XVII^e

siècle et sont dues à Chr. de Blarer. M. Quiquerez a complété ce travail par une dissertation sur les poids et mesures, monnaies, etc. et un tableau de l'exploitation des forêts aux diverses époques. La partie *statistique* est surtout intéressante au point de vue de la question des mines. L'auteur donne l'état de la consommation des mines de fer dans le Jura depuis le XVII^e siècle jusqu'au 30 novembre 1854. D'après les actes des archives il résulte que la consommation au XVII^e siècle a pu être de 500,000 cuveaux ; au XVIII^e siècle elle a atteint selon toute apparence 732,911 cuveaux ; dans le XIX^e siècle, de 1800 à 1854, soit en 54 ans, elle ascende à 1,466,380 ; dans ce dernier chiffre 1854 seul donne 134,219 cuveaux. Donc le total de la consommation en 254 ans est de 2,365,071 cuveaux. Ce résultat a lieu d'effrayer pour l'avenir et justifie hautement les craintes d'épuisement du minerai, surtout quand on songe que pour suffire à la consommation sur le pied actuel et seulement pendant le restant du siècle, il faudrait 7,348,500 cuveaux. La Société, en remerciant M. Quiquerez de cette communication importante, l'a engagé de livrer son mémoire à l'impression : ces recherches intéressent tout le pays, les données émises sont complètement neuves, double motif pour que ce travail acquière de la publicité.

La question des mines est d'*Intérêt public*. Il en est de même d'une autre question soulevée par M. Prêtre dans son travail *sur les Impôts du Jura Bernois*. Notre collègue attaque le mode actuel de répartition des impôts dans le Jura : les charges pèsent uniquement sur les propriétaires d'immeubles et les cultivateurs, et n'atteignent pas une classe nombreuse de citoyens privilégiés, tels que les banquiers, capitalistes, commerçants, avocats, etc., lesquels profitent des avantages publics aussi bien que l'agriculteur. Ces idées développées, M. Prêtre propose d'obvier à cette inégalité dans la répartition des impôts en créant à côté de l'impôt foncier un système de *patentes* sur les professions et le commerce, et la *personnelle*. Dans un *Projet de décret* en 12 articles, pouvant être adressé à l'autorité compétente, M. Prêtre ad-

met 15 classes de *patentes*, ascendant de 1 à 50 fr. Le tarif de la *personnelle* comprend 36 séries ; le chiffre le plus élevé (fortune de 500,000 fr. et au-dessus) est de 81 fr. Une discussion assez longue, à laquelle prirent part MM. Paulet, Choffat, Renard, etc. suivit cette lecture. M. Choffat observa entre autres que le système de l'impôt foncier est le plus rationnel ; que la ville paie des charges sous différentes formes, charges que ne paient point les campagnes ; que l'agriculture, actuellement imposée, forme la principale richesse du pays, et que l'industrie une fois bien assise serait aussi atteinte par l'impôt. Malgré quelques divergences, la Société, tout en ajournant le débat de la proposition de M. Prêtre quant à son exécution officielle, nomma une commission chargée de lui présenter un rapport sur ce travail. — Après la question des impôts on souleva une autre question, non moins importante, celle du *Cadastré*. La Société accueillit à l'unanimité une proposition de M. Choffat, appuyée par MM. Paulet et Renard, d'envoyer au gouvernement sous forme d'*adresse* un *Mémoire sur l'organisation du cadastré* ; une commission fut aussi nommée pour s'occuper de cette étude. On exposera au gouvernement les essais continuels de cadastré qui se font dans l'ancien canton, et d'où il résulte des charges considérables pour l'Etat ; puis on lui demandera d'organiser le cadastré de cette contrée sur les bases certaines et acquises par notre expérience dans le Jura. — Si dans un canton voisin, à Neuchâtel, la question des chemins de fer occupe vivement les esprits, il en est aussi de même dans nos contrées. Je ne parlerai point des différents projets qui ont été mis en avant ou discutés touchant le reliement de la voie ferrée de Montbéliard à Bâle, je me bornerai à enregistrer les communications faites à Porrentruy sur cette matière. M. Vallat a présenté quelques *Observations sur le chemin de fer projeté de Montbéliard à Bâle par Porrentruy*. Suivant notre collègue la compagnie lyonnaise, qui veut souder ses voies ferrées à celles de la Suisse, a tout intérêt de diriger sa ligne directement à Bâle, centre important, sans passer par Olten.

Ce tracé direct est d'une exécution très-facile, tandis que la voie sur Olten exige des travaux d'art fréquents et considérables. Il aurait pour l'Ajoie de grands avantages ; inutile de les énumérer tous ; ainsi les Franches-Montagnes verseraient leurs produits dans ce district ; la percée de St-Ursanne serait une conséquence inévitable de ce tracé. — M. Choffat nous a donné lecture du *Rapport* qu'il a fait, au nom du Comité de Porrentruy, pour être adressé à la compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon, sur le *projet de relier la ligne du Doubs à Olten ou à Bâle par le Jura Bernois*. Il compare les quatre lignes en concurrence, celles des Verrières, de la Chaux-de-Fonds, de la vallée du Doubs par St-Hyppolite et du Jura bernois, pour relier le chemin de fer français du midi au chemin de fer central suisse, et établit que sous le rapport des distances, de l'altitude, des accidents de terrain et de l'importance de la ligne, la dernière est supérieure aux trois autres. M. Choffat prouve enfin que cette ligne sert mieux que les autres les intérêts de la compagnie elle-même, en reliant directement le chemin de fer du midi à l'Allemagne, par Bâle et Zurich, et qu'elle le met en situation de soutenir la concurrence des voies ferrées de la Haute-Italie pour ses relations avec l'Allemagne et la Suisse.

Beaux-Arts.

Les *beaux-arts* occuperont dans le *Rapport* de cette année une place assez considérable. Nous nous félicitons de les voir prendre plus de développement dans notre Jura. Espérons que le culte du beau ira toujours chez nous en progressant. M. Scholl nous a lu l'*Essai sur l'état actuel du canton de Berne sous le rapport artistique*, qu'il a présenté à la Société cantonale des beaux-arts, dans sa séance générale du 28 novembre 1854. Dans ces pages bien écrites et bien pensées l'auteur a signalé d'abord le manque de goût qui règne dans toutes les constructions nouvelles tant de l'Etat que des particuliers, et le peu de soin que l'on met à conserver les anciennes ; il

s'élève contre le peu de respect que l'on a pour les vieux monuments historiques et pour les plus beaux sites de notre nature. N'a-t-on point, dans notre Jura, badigeonné d'une façon indigne le château de Nidau, abîmé la magnifique cascade de Rondchâtel? Les transformations dans les modes nationales, les objets d'un usage journalier sont absolument le contraire de la forme et de l'élégance. Pas de monuments, de statues érigées à nos grands hommes. La musique aussi est en souffrance. On dirait, l'industrie aidant, que tout semble concourir à éteindre le goût des beaux-arts dans notre canton. Pour ramener le pays à des idées plus saines, il faut des modèles et des directions. Dans ce but, M. Scholl a proposé de faire alterner les expositions cantonales dans les principales localités du canton; de demander au gouvernement la création d'une direction spéciale pour les beaux-arts; de nommer, au sein de la Société, un comité chargé de recevoir et d'examiner les projets et plans qui lui seraient communiqués des diverses parties du canton et de donner aux intéressés les directions nécessaires. — Le premier de ces desirs reçut un accomplissement immédiat; la Société des beaux-arts résolut de faire participer les villes du canton aux exposition bisannuelles. Bienne fut choisi pour 1855. M. Scholl fut nommé président et M. A. Robert vice-président du comité local. La section jurassienne fournit des membres au personnel biennois de la Société des beaux-arts. Je vous parlerai peu de cette brillante exposition jurassienne, dont M. Scholl nous entretiendra bientôt. Je me contenterai de vous dire que sur les cent et quelques tableaux et objets d'art exposés, plus de la moitié étaient dûs à des Biennois. Notre honorable collègue, M. Aurèle Robert y comptait plusieurs de ses meilleures toiles, notamment la *Chapelle du baptistère de St-Marc*, l'*Atelier de Léopold Robert* et un *Prêcheur anabaptiste*. De Porrentruy, la Société jurassienne fit son possible pour seconder la Société des beaux-arts. Elle adressa cinq tableaux: deux toiles de notre peintre Negelen, le portrait de M. Thurmann et le sien; et trois autres pein-

tures à l'huile d'un artiste dont la modestie égale le talent, deux têtes de jeunes filles et un Christ en croix. — L'*Atlas parcellaire* de la commune de Court par MM. Pallain et Babay, celui de la commune de Tramelan-dessous par MM. Bodenehr et Helg figurèrent aussi convenablement à l'exposition de Bienne et furent très-remarqués. — La Société jurassienne a aussi reçu, dans ses séances particulières, deux communications ayant trait aux *beaux-arts* : de la part de M. Blatter, les titres des parcellaires des communes des Piquerez et de Montfaucon, titres d'une belle exécution, dont l'écriture ne laisse rien à désirer sous les rapports calligraphique et artistique; de la part de M. Quiquerez, des dessins de vitraux peints, faits pour M. Chatelain, de Moutier, qui veut en orner à ses frais le chœur de l'église de Delémont.

L'Exposition universelle devait aussi compter parmi les objets envoyés de Suisse des produits jurassiens, et, nous sommes heureux de l'observer, la place qu'ils y ont occupée est des plus honorables. Notre collègue, M. J.-B. Carraz a fourni une bibliothèque en noyer, deux corps, pans coupés et brisés, panneaux en loupes d'orme; une table de salon mouvementée à entre-jambes, style renaissance composite, en bois de palissandre; enfin, une table à ouvrage, corps mouvementé, à angles gauches, en bois de rose et palissandre. Ces beaux meubles ont obtenu un succès mérité. Les visiteurs les ont distingués. En parlant de la bibliothèque, le correspondant du *Journal de Genève* a dit : « Ce meuble tranche avec les brimborions modernes. C'est solide, copieux, impérissable; heureux les livres qui pourront s'y loger! » — En face des objets exposés par M. Carraz, dans la chambrette suisse, parquetée par M. Vogel, on admire un superbe cadre de glace, en cuir travaillé; c'est l'ouvrage de M^{me} Amuat, de Porrentruy. — M. Wilmot, de St-Imier, a exposé une collection de cadrans d'or, d'argent et de composition, d'un travail très-soigné et parfaitement réussis; des échantillons de dorure, imitant parfaitement l'or à tous les

titres, composés des différents alliages usagés dans le travail de ce métal. Ces objets furent remarqués et valurent à notre collègue le diplôme de membre correspondant de l'Académie nationale des arts et du commerce de France. A l'exposition de Willisau, M. Wilmot avait aussi envoyé une belle collection de couverts et objets de table, en plaqué argent, pour lesquels une prime vient de lui être décernée par le jury chargé de couronner les produits marquants de l'industrie suisse. — La métallurgie jurassienne ne pouvait manquer d'être représentée à l'exposition de Paris, où son absence eût été bien regrettable; les forges de Bellefontaine, dirigées par un de nos collègues, M. Stockmar, se sont chargées de ce soin, et les échantillons de fer doux et nerveux, qu'elles y ont envoyés, soumis à des épreuves par des industriels belges, ont soutenu la comparaison avec les fers de Suède. Au nombre de leurs articles on distingue un canon plein, pour carabine suisse, forgé au martinet; une pièce de fil de fer, N° 10, du poids de 48 kilogrammes et de 4460 mètres de longueur, plusieurs bottes de fils de fer galvanisés au cuivre, au plomb, à l'étain et au zinc. Il est à remarquer que la galvanisation au zinc n'est pratiquée en Suisse que dans les ateliers de Bellefontaine; la Confédération n'emploie plus que des fils de fer de cette nature pour la télégraphie électrique. Ces ateliers ont fourni en outre à l'Exposition un objet très-intéressant, confectionné avec ces mêmes fils de fer: c'est un câble sous-lacustre de cent mètres de longueur. M. X. Stockmar vous présentera aujourd'hui un échantillon de ce beau travail, en vous disant un mot des perfectionnements que cette fabrication a éprouvés depuis lors.¹

¹ La part faite au district de Porrentruy dans les récompenses décernées à l'Exposition universelle a été très-belle. L'établissement de Bellefontaine a obtenu deux médailles de 2^e classe (*Art des mines et métallurgie. — Fabrication des ouvrages en métaux de travail ordinaire*) et M. Carraz, une mention honorable (*Industrie concernant l'ameublement et la décoration*). Notre collègue, M. Carraz, a aussi été reçu membre correspondant de l'Académie nationale des arts et du commerce de France.

Deux communications ont eu trait à la *musique*. M. X. Kohler a mis sous vos yeux le *Manuel de principes de musique* par M. Gratz, édité par M. Ed. Mathey. Ce traité est digne en tout point de son auteur avantageusement connu comme compositeur et comme artiste. Il est écrit avec simplicité et clarté ; bien supérieur aux ouvrages élémentaires du même genre, il renferme des notions que l'on trouve rarement dans des publications analogues. — M. Joset, en nous annonçant la formation par ses soins d'une nouvelle Société de chant et de gymnastique, nous a indiqué les moyens simples et rationnels qu'il employait avec succès pour apprendre le chant à des jeunes gens tout-à-fait étrangers à l'art musical. Nous avons entendu à plusieurs reprises la Société de chant, et les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont la meilleure preuve de l'excellence de la méthode du maître.

III. RÉOLUTIONS ÉMANÉES DE LA SOCIÉTÉ. — DONS AUX COLLECTIONS SCIENTIFIQUES.

Nous avons mentionné dans le tableau des travaux de la Société quelques décisions prises cette année. Pour être peu nombreuses, elles n'en témoignent pas moins de l'intérêt que nous ne cesserons de porter au progrès moral, intellectuel et matériel dans le Jura.

La Société cantonale des beaux-arts avait fait appel à notre concours ; nous y avons répondu selon nos faibles moyens. — Espérons que les sociétaires, amis des arts, se feront recevoir membres de cette association. Leur adhésion serait vivement à désirer pour que, à l'exemple de Bienne, les autres villes du Jura eussent, à leur tour, une exposition cantonale.

Quelques citoyens du Vallon, guidés par un patriotisme pur et une reconnaissance légitime, ont pris l'initiative pour l'érection d'un monument au doyen Morel. La Société d'émulation a adressé à ces hommes de cœur des paroles de

remercîment et de sympathie. Chacun de nous s'empressera de contribuer à cette œuvre nationale.

La Société jurassienne, dans la séance de ce jour, s'occupera aussi d'acquitter une dette de cœur. Un monument est dû à la mémoire de notre fondateur, de l'homme de génie qui illustra la science et son pays. Vous discuterez le projet qui vous sera présenté à cet égard, et, nous n'en doutons pas, il aura votre approbation. Cette résolution émanée de la Société, à sa séance générale, prouvera, une fois de plus, que dans notre Jura, on rend justice au mérite.

Secrétaire de la Société, je ne puis achever le tableau des démarches faites par elle, sans témoigner ma vive gratitude à la section de Neuveville, à MM. Scholl et Quiquerez, présidents des sections de Bienne et de Delémont, pour l'obligeance qu'ils ont mise à recommander à l'autorité supérieure mon rétablissement dans les cadres de notre instruction publique. Si je suis à même de rendre encore quelques services à notre association, en ne quittant pas le Jura, c'est en grande partie à eux que j'en suis redevable; qu'ils me permettent de leur adresser ici publiquement mes remerciements sincères. La Société me pardonnera cette excursion toute personnelle hors du champ de ses travaux.

Quelques dons ont, cette année encore, par notre entremise, augmenté les collections scientifiques du collège de Porrentruy. Les donateurs sont pour la *bibliothèque*, MM. Vallat, Dupasquier, l'Institut national genevois; pour le *médailier*, M. Degoumois; pour le *cabinet ornithologique*, M. Berberat. Le don de l'Institut genevois consiste dans les deux premiers volumes de ses *Mémoires*. La Société elle-même a reçu des ouvrages de MM. Parrat, Isenschmid, Maïstre, Corblet, d'Amiens, Van Melckebeke, de Malines, Blanchet et Morlot, de Lausanne, Meyer et Daguet de Fribourg. La plupart des donateurs nous ont offert leurs productions les plus récentes.

IV. RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ.

Les relations de la Société se sont accrues en 1855. Nous apprécions toujours d'avantage l'heureuse influence qu'a exercée la réunion de la Société helvétique à Porrentruy. La Société d'émulation était représentée à la dernière séance de cette Société ; plusieurs membres prirent part à ses travaux et lurent des mémoires scientifiques. Le simple tableau des dons qui nous sont parvenus, prouvera que nos rapports se sont étendus en Suisse. Nous hâtons de tous nos vœux le moment où il nous sera donné de correspondre avec chaque société de la mère-patrie ; seulement alors nous comprendrons bien quelle vie intellectuelle puissante règne dans ce pays. Nous avons reçu de la *Société des sciences naturelles* de Bâle, son *Premier rapport* de 1854 ; de la *Société des sciences naturelles* de Neuchâtel, son dernier *Bulletin* ; de la *Société vaudoise des sciences naturelles*, ses 34^e et 35^e *Bulletins* ; de la *Société d'histoire suisse*, le X^e vol. de ses *Archives* ; de la *Société archéologique de Zurich*, les IX^e et X^e vol. de ses *Mittheilungen* ; de la *Société archéologique de Bâle*, la VI^e livraison de ses *Mittheilungen* ; de la *Société d'histoire de Bâle*, *Der Bauernkrieg von 1655 in der Landschaft Basel* ; de la *Société cantonale des beaux-arts de Berne*, le *Rapport sur la séance générale* de novembre 1854. Nous formons encore des vœux pour que cette Société continue à prospérer et pour qu'elle recrute des membres dans le Jura.

Les relations avec l'étranger ont reçu un accroissement inespéré. La *Société d'émulation de Montbéliard* nous a adressé son dernier *Coup-d'œil*. Je n'ai pas besoin de vous dire que nos relations avec cette Société, sœur de la nôtre, ont continué sur le meilleur pied ; la présence, à notre séance générale, de délégués de cette association parle assez haut. La *Société des sciences médicales et naturelles de Malines* et la *Société d'histoire de Styrie* sont entrées en rapport avec notre modeste association. Nous n'aurions jamais osé prétendre à cet honneur ; aussi avons-nous accueilli la démar-

che faite auprès de nous par ces deux corps savants avec un légitime empressement. Puissent nos relations se maintenir et augmenter, comme en 1855 ; c'est l'unique vœu que nous formons pour la prospérité de la Société d'émulation ; le voir réaliser serait la plus belle récompense de nos efforts.

Je viens d'achever ma tâche annuelle. Quoique j'aie déjà longuement abusé de votre indulgente attention, j'ajouterai encore quelques mots. A chaque séance générale, mon Rapport se termine par une citation qui reflète les sentiments que nous éprouvons tous pour notre bonne association jurassienne. Aujourd'hui je n'interrogerai point de lointains souvenirs pour rendre ma pensée, le présent me fournit un enseignement auguste. Lorsque notre maître, Jules Thurmann, sentit l'approche de la mort, son âme ne faiblit point. Après avoir demandé lui-même et reçu les derniers sacrements de l'Eglise, il fit venir ses enfants et leur dit ces simples mots : « Adieu, mes enfants, soyez toujours bons, vrais chrétiens ! » Puis il les embrassa tendrement, et une voix aimée, la voix d'une sœur, ajouta : « Soyez dignes de votre père ! » — Ces paroles, que Jules Thurmann adressait aux pauvres enfants qu'il laissait orphelins, appliquons-les aussi à nous-mêmes. Voulons-nous que la Société d'émulation prospère ? Que ses membres, livrés à l'étude, soient en même temps *vrais*, sans hypocrisie et sans ostentation, tout dévoués à Dieu et à la patrie ; *bons*, de cette bonté évangélique qui régénéra le monde par l'amour ; *chrétiens*, animés « du sentiment religieux, de ce sentiment élevé, supérieur » à toute controverse, praticable pour tous. Avec lui, tous » chrétiens, nos mains se serreront fraternellement et nos » plus simples essais seront vivifiés. » En agissant ainsi, chers collègues, « nous serons dignes de notre père, » et il nous continuera de sa nouvelle demeure son auguste patronage. J'ai rappelé tout à l'heure les paroles « sur l'union des sentiments

religieux et patriotique » que nous adressait, il y a six ans ,
notre respectable président à la réunion de Moutier ; je finis
en reproduisant la fin de ce toast vraiment chrétien. Puisse
ma voix, faible écho de celle de Jules Thurmann, vous aller
aussi au cœur !...

« Ainsi, chers collègues , A CES DEUX SENTIMENTS ; LE SEN-
» TIMENT RELIGIEUX ET CELUI DU PATRIOTISME. Qu'ils nous pé-
» nètrent profondément, qu'ils mettent nos efforts dans une
» voie salutaire, qu'ils vivent au sein de la Société d'émulation
» comme un feu sacré, pour se répandre au dehors ! — QU'ILS
» VIVENT EN NOUS ! »

X. KOHLER.

